

le réseau

L'actuel réseau des EMS genevois comporte une très grande diversité d'établissements, en termes de taille, de situation géographique, d'architecture, d'aménagement des locaux et d'organisation du travail. Cette diversité apporte une réponse à la pluralité des besoins des populations âgées.

Les objectifs communs des EMS membres de la Fegems sont notamment :

- Garantir des prestations d'un haut niveau de qualité.
- Respecter la Charte éthique et les valeurs communes.
- Respecter la Convention collective de travail (CCT) du secteur.
- Stimuler la réflexion sur l'accompagnement de la personne âgée.
- Promouvoir la formation du personnel et contribuer à une relève de qualité.

La Fegems fonde ses actions sur un ensemble de valeurs :

- **Garantir au résidant un statut de citoyen à part entière, malgré les vulnérabilités physiques et psychiques.**
- **Préserver** autant que possible **l'autonomie** du résidant ainsi que **ses liens avec l'extérieur.**
- **Assurer le respect des choix et de la dignité** du résidant.
- **Offrir au résidant un accompagnement et des soins de qualité dans un lieu de vie adapté.**

la politique

La Fegems et ses membres œuvrent en faveur des objectifs suivants :

- Préserver la diversité des prises en soins, et donc des établissements, afin de répondre à la pluralité des populations âgées, des parcours, des environnements et des besoins.
- Contribuer à la création de nouveaux modèles de soins et d'accompagnement pour les personnes âgées dépendantes, et favoriser le développement d'EMS polyvalents, ouverts vers l'extérieur et offrant d'autres possibilités d'accueil que le long séjour.
- Privilégier une organisation fondée sur un réseau d'EMS-entreprises, partant du principe que ce type de réseau, doté de règles et de valeurs communes, est plus performant qu'une entreprise unique à 4'600 collaborateurs, et permet de garantir des prestations d'un haut niveau de qualité.
- Promouvoir la qualité de l'accompagnement de la personne âgée par une politique de formation spécifique aux EMS, en particulier dans le cadre des plans cantonaux en matière de soins palliatifs et de démence.

Fegems

Clos Belmont 2
1208 Genève

T 022 718 18 70
info@fegems.ch
www.fegems.ch



La Fegems est membre de CURAVIVA Suisse, de l'OrTra santé-social Genève et de l'OrTra intendance Genève.

Partenaire de la Fegems :

**SWISS RISK
CARE**

Our independence - Your best insurance

la Fédération
les organes
les prestations
le réseau
la politique



la Fédération

Fondée en 1998, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems) est une association patronale à but non lucratif. En 2018, elle regroupe 43 établissements, totalisant près de 3'300 lits (85% de la capacité d'accueil dans le canton de Genève).

Sa finalité est d'appuyer ses membres dans leurs missions au service de la personne âgée.

Missions

1. Assurer un rôle de pôle associatif faitier et central qui favorise le travail en réseau des membres et leur permet d'anticiper les évolutions du secteur.
2. Se positionner comme un interlocuteur de référence du secteur vis-à-vis des partenaires et des relais d'opinion.
3. Affirmer et préserver l'autonomie des institutions membres.
4. Défendre la pérennité de l'équilibre entre qualité et coût des institutions membres.
5. Valoriser le rôle des établissements dans le réseau santé-social.
6. Définir des standards professionnels dans certains domaines clés et en promouvoir le respect par les membres.
7. Promouvoir un niveau de qualification adéquat des collaborateurs des EMS par le biais de la formation professionnelle et continue.
8. Soutenir l'échange de bonnes pratiques entre les membres et encourager la mutualisation de leurs compétences et de leurs ressources économiques.

les organes

l'Assemblée des délégués

Elle est l'organe suprême. Constituée des présidents des EMS membres ou de leur délégué (membre de conseil), elle valide les axes et priorités stratégiques proposés par le Comité.

le Comité

Il exerce la haute direction de la Fegems et établit les règles nécessaires à son bon fonctionnement. Il définit les axes stratégiques et les objectifs opérationnels, et gère les affaires courantes. Le Comité est constitué de onze membres (six membres de conseils de fondation, quatre directeurs d'EMS et un médecin répondant).

le Secrétariat général

Le Secrétariat général est chargé de fournir les prestations permettant de remplir les missions et d'atteindre les objectifs stratégiques fixés. Il assiste le Comité et assure un rôle de coordination, de planification et de communication tant à l'interne qu'à l'externe.

Le Secrétariat général organise ses activités autour de quatre pôles :

- le pôle associatif faitier
- le pôle juridique
- le pôle formation
- le pôle administration et finances

le Conseil d'éthique

Il est chargé de définir et promouvoir les valeurs éthiques du secteur. Il mène également des réflexions de fond sur des questions générales et émet des avis consultatifs sur des situations concrètes.

les prestations

La Fegems soutient ses membres et défend leurs intérêts, au travers des principales prestations suivantes :

Politique du secteur

- Représentation auprès des pouvoirs publics et des partenaires, dans les domaines de la politique de la personne âgée, du financement des soins, du développement de l'offre socio-sanitaire et de la formation professionnelle et continue.
- Collaboration sur des projets aux niveaux cantonal et romand (relève du personnel, soins palliatifs, démences, modèles de soins et d'habitat pour l'avenir, etc.).
- Définition de certaines règles (convention collective de travail, charte éthique, référentiel qualité, ...) que les EMS s'engagent à respecter.
- Avis et recommandations éthiques.
- Participation au débat public et diffusion de l'information pour le secteur.

Activités de conseil

- Conseils et recommandations juridiques (permanence, formations, avis de droit, développement d'outils juridiques de référence).
- Accompagnement de la politique de formation des EMS (pilotage et suivi de formations continues, valorisation de la formation professionnelle, observatoire de la formation, etc.).
- Informations et conseils en matière d'administration et finances (amélioration continue, analyses sectorielles, benchmarking, soutien technique, etc.).